



Le Locle

Urbanisme horloger inscrit au patrimoine mondial
de l'UNESCO

Communiqué de presse **Conseil communal**

Nouvelles mesures covid-19 dès le 18 janvier 2021 **Fermeture partielle des guichets de l'administration mais** **prestations maintenues**

Pour donner suite aux nouvelles restrictions sanitaires liées au Covid-19 communiquées par le Conseil fédéral mercredi 13 janvier, le Conseil communal de la Ville du Locle a pris la décision de fermer les guichets de l'administration au public à dater du lundi 18 janvier 2021 tout en gardant ouverte la possibilité de prendre rendez-vous. Cette situation devrait probablement perdurer jusqu'à fin février.

Il est important de signaler que les prestations ne seront pas réduites, et qu'une permanence téléphonique sera assurée dans tous les services durant les horaires habituels. Des rendez-vous pourront être fixés dans la journée. Néanmoins, dans la mesure du possible, les moyens électroniques doivent être privilégiés.

Le Locle, le 15 janvier 2021

Pour tous renseignements complémentaires ou pour vous mettre en relation avec les personnes concernées, Bernard Vaucher, chargé de promotion et de communication de la Ville du Locle, est à votre disposition au no de tél. 032 933 84 14.